

Décrochage, collision avec le sol, lors d'un vol de découverte

⁽¹⁾Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

Aéronef	Avion Beech 77 « Skipper » immatriculé F-GIHJ
Date et heure	28 juin 2014 vers 14 h 40 ⁽¹⁾
Exploitant	École
Lieu	Saultain (59)
Nature du vol	Aviation générale, vol local
Personnes à bord	Pilote et passager
Conséquences et dommages	Pilote et passager décédés, avion détruit

1 - DÉROULEMENT DU VOL

Le passager se présente dans les locaux d'une école de pilotage vers 14 h 00 pour un vol de découverte lors duquel il occupera la place droite.

L'avion décolle de l'aérodrome de Valenciennes Denain (59) vers 14 h 30. L'examen des données radio et radar indique que le pilote effectue un circuit d'aérodrome avant de se diriger vers l'est à une altitude⁽²⁾ d'environ 1 500 ft (*voir figure 1*).

Deux personnes, qui circulent à bord d'un véhicule roulant en direction de l'est sur la D649, aperçoivent l'avion en palier (*témoin n° 1 sur la figure 1*). Ces témoins indiquent que l'avion s'est ensuite incliné en roulis successivement à gauche et à droite avant de prendre une forte assiette à piquer.

Un autre témoin (*témoin n° 2 sur la figure 1*) explique qu'il a entendu le bruit du moteur d'un avion pendant une dizaine de minutes ; il ajoute que ce bruit a varié et que cela a attiré son attention. Lorsqu'il a aperçu l'avion, ce dernier avait une forte assiette à piquer. Le témoin précise que le bruit de moteur n'a pas cessé jusqu'à la collision avec le sol.

⁽²⁾Soit une hauteur d'environ 1 400 ft.

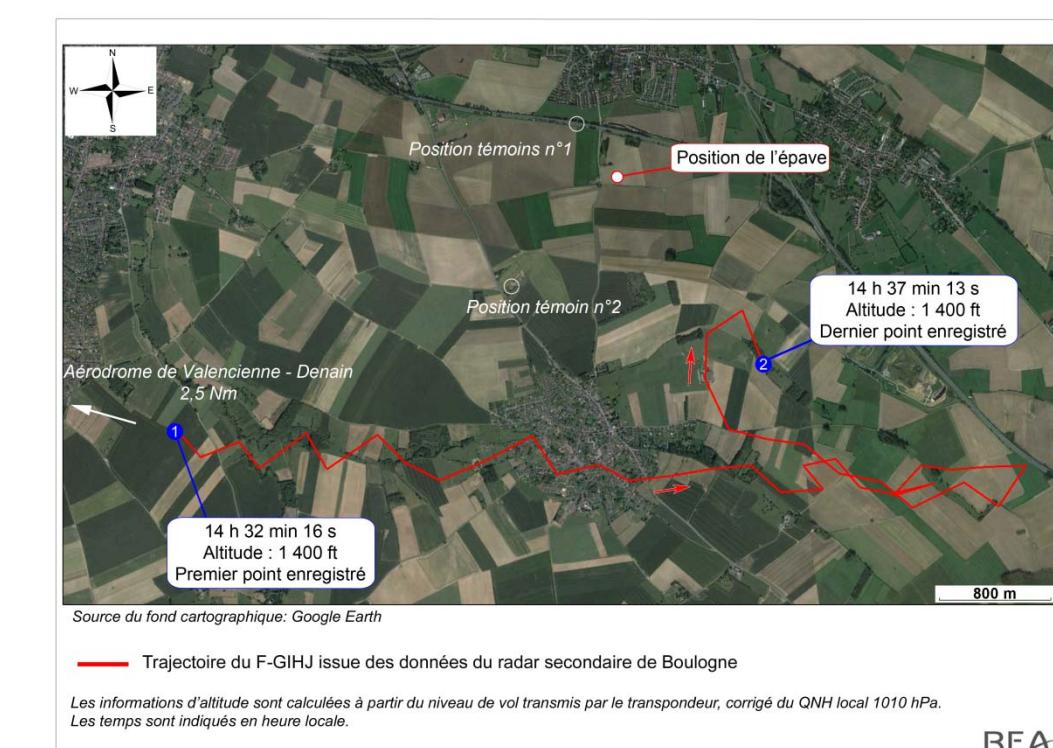


Figure 1 : trajectoire du F-GIHJ

2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

2.1 Examen du site et de l'épave

L'épave de l'avion est regroupée sur une faible surface dans un champ de blé, autour duquel ne se trouve aucun obstacle sur une grande distance. Aucune trace n'a été constatée autour de l'épave. L'avion est entré en collision avec le sol avec une énergie importante et une forte assiette à piquer. Le moteur délivrait de la puissance. Les volets étaient rentrés symétriquement et les commandes de vols étaient continues. Les dommages constatés sont consécutifs à la collision avec le sol.

L'examen de l'épave n'a pas mis en évidence de dysfonctionnement susceptible d'expliquer l'accident.

Les observations faites sur le site de l'accident sont cohérentes avec un décrochage à faible hauteur.

2.2 Renseignements sur le pilote

Le pilote, âgé de 20 ans, était titulaire d'une licence de pilote privé avion depuis novembre 2012 et d'une licence de pilote professionnel avion depuis mars 2014. Il totalisait 282 heures de vol, dont 149 heures sur type et 37 heures dans les trois mois précédents, dont neuf heures sur type.

2.3 Renseignements météorologiques

Les conditions météorologiques étaient instables avec des nuages moyens accompagnés de cumulus et d'averses.

Les observations faites par la station automatique de Valenciennes au moment de l'événement indiquent un vent du 170 pour 6 kt et 0,2 mm de pluies dans l'heure.

3 - CONCLUSIONS

Les examens du site de l'accident et de l'épave ainsi que les témoignages indiquent que l'avion a vraisemblablement décroché à une hauteur insuffisante pour permettre une récupération par le pilote.

L'enquête n'a pas permis de déterminer la cause de la perte de contrôle ni la nature des évolutions avant le décrochage.